

FT : Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque

Chez **New-Learning**, nous accompagnons les entreprises dans le développement des Compétences et la maîtrise des risques professionnels.

Dans ce cadre, nous proposons la formation **Permis de Travail pour Travaux à Risque** une formation Essentielle en environnement de travail

1. Objectifs de la formation

La formation vise à :

- **Maîtriser le cadre réglementaire** : Comprendre les obligations légales et les responsabilités liées à l'autorisation des travaux dangereux sur les sites industriels.
- **Identifier et analyser les dangers** : Évaluer avec précision les risques spécifiques (travaux en hauteur, espaces confinés, risques électriques) avant toute intervention.
- **Rédiger et valider les documents de sécurité** : Savoir remplir correctement les formulaires de permis de travail et les permis de feu pour coordonner les mesures de prévention.
- **Garantir la sécurité des opérations** : Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles adéquates pour protéger le personnel et les installations durant les chantiers.

2. Public cible

- **Responsables de maintenance et travaux neufs** : Pour valider les autorisations et superviser la sécurité des chantiers complexes.
- **Chefs d'équipe et contremaîtres** : Pour assurer le respect des consignes de sécurité par les équipes opérationnelles sur le terrain.
- **Animateurs et Responsables HSE** : Pour contrôler la conformité des permis et auditer les mesures de prévention mises en place.
- **Techniciens et opérateurs de maintenance** : Pour comprendre les dangers de leur environnement et appliquer les protections collectives et individuelles.

- **Chargés d'exploitation** : Pour coordonner les interventions techniques avec les impératifs de production sans risque d'accident.
- **Prestataires et sous-traitants externes** : Pour harmoniser les protocoles de sécurité entre l'entreprise d'accueil et les intervenants extérieurs.

3. Prérequis

- **Expérience professionnelle** : Justifier d'une expérience de terrain en milieu industriel ou en maintenance à Casablanca.
- **Connaissances techniques** : Comprendre les bases des risques liés aux activités de l'entreprise (électricité, travaux en hauteur, mécanique).
- **Aptitude médicale** : Être déclaré apte au travail industriel et ne pas présenter de contre-indications au port des EPI.
- **Compréhension linguistique** : Maîtriser la langue d'enseignement pour lire les consignes de sécurité et remplir les formulaires officiels.
- **Sensibilisation HSE** : Avoir idéalement suivi une initiation aux fondamentaux de la sécurité au travail avant la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**

4. Programme de formation

- **Cadre réglementaire et responsabilités** : Maîtriser les obligations légales au Maroc et les enjeux juridiques liés à la signature du permis lors de la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**.
- **Analyse des risques spécifiques** : Apprendre à identifier les dangers liés aux travaux en hauteur, espaces confinés et énergies dangereuses durant la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**.
- **Procédure de délivrance et de validation** : S'exercer à la rédaction complète des formulaires d'autorisation, du permis de feu et des bons de coupure au cours de la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**.
- **Mise en œuvre des protections** : Définir les équipements de protection collective (balisage, ventilation) et individuelle (harnais, gants) adaptés aux interventions à Casablanca.
- **Gestion de la coactivité** : Coordonner les travaux simultanés de plusieurs corps de métiers pour éviter les accidents croisés grâce à la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**.

- **Clôture et réception de chantier** : Vérifier la remise en conformité des installations et la levée des sécurités avant la remise en service après la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**

5. Durée de la formation

1à 3jour

6. Effectifs

12 participants

7. Méthode pédagogique

- **Alternance théorie et pratique** : Sessions interactives suivies d'exercices d'application directe des concepts de la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**.
- **Études de cas réels** : Analyse d'accidents industriels et de situations à risques survenues au Maroc pour illustrer l'importance de la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**.
- **Ateliers de rédaction assistée** : Pratique intensive du remplissage d'un **Exemple de permis de travail HSE** et des formulaires d'autorisation spécifiques.
- **Supports pédagogiques complets** : Remise de livrets techniques, check-lists de sécurité et guides pratiques durant la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**.
- **Mises en situation sur le terrain** : Exercices de balisage, de vérification d'EPI et de simulation de contrôle de chantier à Casablanca ou dans vos locaux.
- **Utilisation d'outils digitaux** : Présentation de logiciels ou d'applications de gestion HSE pour moderniser la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**.
- **Feedback personnalisé** : Débriefing individuel après chaque exercice pratique pour corriger les erreurs de procédure lors de la **Formation**

8. Modalité d'évaluation

- **Test de connaissances théoriques** : Questionnaire à choix multiples (QCM) sur la réglementation marocaine et l'identification des dangers lors de la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**.
- **Exercice pratique de rédaction** : Mise en situation réelle consistant à remplir un **Exemple de permis de travail HSE** complet pour un chantier spécifique à Casablanca.
- **Audit de conformité simulé** : Vérification par le stagiaire de la mise en œuvre des mesures de prévention apprises durant la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**.
- **Évaluation des compétences opérationnelles** : Contrôle de la capacité à choisir et inspecter les équipements de protection (EPI/EPC) au cours de la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**.
- **Suivi de la participation** : Évaluation continue de l'implication et de la pertinence des interventions des stagiaires tout au long des ateliers de la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**.
- **Validation et Attestation** : Délivrance d'une attestation de formation confirmant l'aptitude à gérer les autorisations de travaux après la réussite de la **Formation Permis de Travail pour Travaux à Risque**.